

Les Druides

Dans la société celtique antique, un druide est à la fois ministre du culte, philosophe, enseignant, gardien du Savoir et de la Sagesse, historien, juriste et aussi conseiller militaire du roi et de la classe guerrière.

1. Origine du mot

Les linguistes pensent que le mot druide provient du mot celtique *dru-wid-es* qui signifie « très savants ».

Comme les autres sociétés indo-européennes, la société celtique est divisée en trois ordres sociaux. Les prêtres et assimilés qui ont le Savoir et sont en charge de la religion (ici, les druides) ; les guerriers qui forment une sorte d'aristocratie militaire ; les producteurs, paysans et artisans qui, en plus de répondre à leur propre entretien matériel, doivent entretenir les deux ordres supérieurs.

2. Difficultés pour connaître les druides

Même s'ils connaissaient l'écriture, les druides considéraient que l'écrit était une parole morte. Ils n'écrivaient donc pas, ils transmettaient leurs connaissances par oral et privilégiaient la mémoire. Ce monopole sur l'information leur permet d'imposer leur pouvoir sur la société en grande partie formée d'analphabètes.

3. Les fonctions des druides

Les druides occupaient la première place dans la société. Interprètes des intentions divines, ils étaient très respectés. Ils étaient les conseillers des rois et ceux-ci ne prenaient des décisions qu'après avoir entendu les avis des druides.

Comme récompense du service qu'ils rendaient les druides étaient dispensés du paiement de l'impôt et du service de guerre (mais ils peuvent participer aux opérations militaires).

Le mot druide nomme une catégorie de la population : ceux qui ont un rapport direct avec la religion. Cependant il recouvre des fonctions différentes.

4. Le druide « théologien »

Il se livre la spéculation intellectuelle (le maniement des idées). Il commente le savoir scientifique, la religion et les explique à ses élèves. Il est chargé de l'enseignement. Celui-ci consiste en l'apprentissage de la grammaire, celui d'une langue technique compliquée spéciale au sacerdoce. Il doit retenir plusieurs dizaines de vers poétiques et être capable de restituer plusieurs centaines de récits. De ce fait les critères de sélection sont sévères et peu de candidats parviennent à la fin des études. Leur savoir et le respect qui les entoure font d'eux les détenteurs et les interprètes de la loi. Ils sont donc des juges aussi entre les particuliers qu'entre les tribus. De ce fait ce sont eux qui s'occupent de la diplomatie, tentent d'éviter les guerres et règlent les conditions de la paix.

5. Le vate ou ovate ou devin

Il est chargé des opérations concrètes du culte celtique, et en particulier des sacrifices. Les Celtes pratiquaient les sacrifices des prisonniers de guerre, mais la plupart des sacrifices ne concernaient que des animaux. Les sanctuaires gaulois mis à jour par l'archéologie, renferment des fosses remplies de crânes et d'ossements animaux (chevaux, taureaux, porcs, moutons).

Il pratique la divination, et certainement la médecine. La guérison était demandée par des pratiques magiques, l'opération chirurgicale et l'emploi des herbes médicinales. Si on interprète bien certains objets trouvés dans les sépultures, comme des scalpels, des sondes, des couteaux, ainsi que des os correctement ressoudés ou des crânes ouverts par trépanation, les druides pratiquaient la chirurgie.

Certaines femmes sont prophétesses.

